COMITÉ ADMINISTRATIF Ce 5 avril 2023

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, tenue à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest (et en simultané par vidéoconférence), le 5 avril 2023, à 19 h.

Présents: M. Jaclin Bégin Préfet

MM. Yves Dubé Zone Centre Serge Marquis Zone Sud

Alain Grégoire Zone Nord (via Teams)

Directeur général: M. Normand Lagrange Directrice générale adj. : Mme Micheline Trudel

Absente: Mme Lina Lafrenière Préfète suppléante

Monsieur Jaclin Bégin préside la présente séance tandis que monsieur Normand Lagrange agit comme directeur général.

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président la déclare ouverte à 19 h.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2023;
- 3. Affaires en découlant;
- 4. Présentation et acceptation des rapports des déboursés;
- 5. Informations;
- 6. Rapports et comptes rendus;
- 7. Administration générale;
- 8. Matières résiduelles;
- 9. Forêt;
- 10. Gestion des territoires non organisés;
- 11. Résolutions diverses;
- 12. Divers;
- 13. Levée de la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-A-35

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2023

23-A-36

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2023, dont lecture est dispensée.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

<u>Transport collectif – Programme NOMO – Demande d'aide financière</u>

Après analyse, il a été convenu d'utiliser les surplus cumulés pour le Programme d'aide au développement du transport collectif, qui doivent être utilisés d'ici le 31 décembre 2023, avant de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux nouvelles mobilités (NOMO), volet 1 – Mobilité intégrée et connectée - Étude de faisabilité.

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES RAPPORTS DES DÉBOURSÉS

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest

23-A-37

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu que le rapport des déboursés de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

| Fonds administration | 1 022 484,29 \$ |
|--|-----------------|
| Fonds de la forêt de proximité | 43 490,95 \$ |
| Programme d'aménagement durable des forêts | 158,75 \$ |
| Fonds local d'investissement | 26,67 \$ |
| Programme Aide d'urgence aux PME | 24,56 \$ |

Territoires non organisés (TNO)

23-A-38

Proposé par monsieur Alain Grégoire, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu que le rapport des déboursés des TNO, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2023 et dont voici le sommaire, soit accepté et payé :

| • TNO | | 59 820,28 \$ |
|-------|--|--------------|
|-------|--|--------------|

INFORMATIONS

Encaissement

Société de financement des infrastructures locales du Québec- Un montant de 321 952,74 \$ a été déposé dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ), pour le territoire non organisé (TNO) Rivière-Ojima.

RAPPORTS ET COMPTES RENDUS

Transport collectif

Le préfet ainsi que les responsables du dossier transport de la MRC ont participé à une rencontre du Chantier régional pour le transport des personnes à Rouyn-Noranda le 3 avril dernier. Lors de cette rencontre, Vecteur 5 a présenté son mandat et ses objectifs relatifs au transport des personnes au Québec. Un atelier a aussi permis aux membres d'identifier les besoins en transport en Abitibi-Témiscamingue.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

IVÉO - Adhésion

ATTENDU QU' IVÉO est un OBNL agissant comme « courtier d'innovation »

qui facilite le maillage entre les besoins de ses membres et les meilleures solutions disponibles afin d'accélérer le développement de territoires plus intelligents et plus

durables:

ATTENDU QU' IVÉO accompagne ses membres afin d'identifier des

nouvelles technologies qui répondent à leurs enjeux et qui

génèrent des impacts significatifs sur leur territoire;

ATTENDU les avantages générés pour la MRC, tant au niveau du

transport collectif, de la gestion des matières résiduelles et

de ses autres services;

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu :

> • D'ADHÉRER à IVÉO, au coût annuel de 5 750 \$ plus taxes;

> • D'UTILISER l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2, à cet effet

Élaboration de la structure salariale – Échéancier

L'échéancier de l'élaboration de la structure salariale par classe est présenté. Les travaux ont débuté en mars avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin d'évaluer les besoins de la MRC. D'ici la fin avril, une évaluation et un classement des emplois sera fait. En mai, les scénarios possibles seront développés. Un rapport devrait être déposé et présenté en juin 2023.

23-A-39

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 révisé

Information est donnée sur la rencontre avec Recyc-Québec, le 21 mars, pour le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 révisé.

Une rencontre du comité environnement aura lieu le 11 avril pour discuter des modifications proposées.

FORÊT

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2022-2023 - Rapport final « Frais d'experts, suivi de projets »

23-A-40

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu d'adopter le rapport final du projet MRCAO-22-01 « Frais d'experts, suivi de projets », présenté dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2022-2023.

Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2023 - Appui au projet «Activités d'analyse et de suivi»

ATTENDU QUE

le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous convention d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE

l'année de référence s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre 2023;

23-A-41

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu:

- D'APPUYER la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du projet «Activités d'analyse et de suivi»;
- D'AUTORISER monsieur Normand Lagrange, directeur général, à signer la documentation relative au projet.

GESTION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

<u>Équipements pour sortie en forêt – Plan de mesure d'urgence</u>

23-A-42

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

• D'AUTORISER l'achat d'équipements de protection individuelle (EPI) et autres équipements relatifs au Plan de mesure d'urgence lors d'une sortie en forêt;

D'AFFECTER la dépense à l'Entente de délégation de gestion du territoire forestier résiduel nº 85-007.

Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux 2023 - Appui au projet «Travaux d'aménagement forestier»

ATTENDU QUE

le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous entente de délégation);

ATTENDU QUE

l'année de référence s'échelonne du 1er janvier au 31 décembre 2023:

23-A-43

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu:

- D'APPUYER la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du projet «Travaux d'aménagement forestier » ;
- D'AUTORISER monsieur Normand Lagrange, directeur général, à signer la documentation relative au projet.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Remplacement des panneaux sur les bornes de signalisation Info-Tourisme -**Soumission**

23-A-44

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu d'accepter la soumission n° 150073 d'Impression Plus, pour le remplacement des panneaux sur cinq bornes de signalisation Info-Tourisme.

Fondation Docteur-Jaques-Paradis - Souper-conférence

23-A-45

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Alain Grégoire et unanimement résolu d'inscrire deux participants au Souper-conférence à saveur régionale avec Gino Chouinard, au profit de la Fondation Docteur-Jacques-Paradis.

Système d'information géographique - Soumission

ATTENDU QUE le MAMH a publié de nouvelles lignes directrices concernant

> la collecte des renseignements d'évaluation foncière auprès municipaux responsables des organismes

l'évaluation (OMRÉ);

ATTENDU QU' une collecte mensuelle des rôles d'évaluation et des

systèmes d'information géographique sera en vigueur à

partir du 15 avril 2023;

ATTENDU QUE pour répondre aux modalités de transmission de tels

renseignements, un module de conversion est nécessaire ;

23-A-46

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Serge Marquis et unanimement résolu :

- D'ACCEPTER la soumission 2023-GML-1033 de Groupe de géomatique AZIMUT inc., au montant de 4 800,20 \$ taxes incluses, pour l'achat du module de conversion;
- **D'UTILISER** l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, volet 2, à cet effet.

DIVERS

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

LEVÉE DE LA SÉANCE

23-A-47

Proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 19 h 45.

| Le préfet | Le directeur général |
|-----------|----------------------|

ADOPTÉ LE: 10 mai 2023

RATIFIÉ LE: 17 mai 2023

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.